

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU SUD

ORVILLE

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19 PLUI APPROUVÉ LE 25.03.21

Dossier réalisé avec le bureau d'études :



Echelle : 1/5000***



CAMPAGNES DE L'ARTOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE

03. 21. 220. 200
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR



Légende

- Limites communales
- INT1 : Servitude relative à la protection des cimetières
- INT1 : Périmètre de protection des cimetières
- I4 : Passage de lignes électriques aériennes ou souterraines
- AS1 : Protection des eaux : captage
- AS1 : Périmètre de protection des eaux
- Protection immédiate
- Protection rapprochée
- Protection éloignée

Amplifier

